

Après avoir réussi une première fois à traverser les lignes d'investissement pour livrer des dépêches à Saint-Germain et à Triel, il est fait prisonnier dans une autre tentative, s'évade et gagne Tours où il se met à la disposition de la délégation, pour un nouveau voyage sur Paris. Il part, franchit les lignes et en traversant la Seine à la nage, près d'atteindre le but, il meurt frappé d'une balle à la tête.

Par application du décret du 30 octobre 1870, ses enfants ont été adoptés par la France.

Les tentatives de sortie de Paris furent nombreuses, surtout dans les commencements du siège ; elles eurent d'abord pour objet de faire parvenir des dépêches à un bureau situé hors des lignes d'investissement, qui les dirigeait sur leurs destinations respectives. C'est principalement à l'Ouest, sur Saint-Germain et Triel que se portaient les efforts des courriers. Un certain nombre de sous-agents se sont courageusement offerts pour ce périlleux service et nous ne saurions taire leurs noms : c'est d'abord M. Gême, chargeur, qui part à sept reprises différentes, combinant ses efforts avec ceux du malheureux Brare, et réussit à échanger plusieurs fois des kilogrammes de lettres¹. Ce sont notamment : MM. Poulain, Chourier, Loyer, Bécoulet, facteurs à Paris, Léoile, facteur à Fontenay-aux-Roses, qui essaient, à leur tour, de déjouer la vigilance des Prussiens et qui y parviennent souvent ; ce sont enfin MM. Flamand et Dauvergne, gardiens de bureau à Paris, qui vont porter à la délégation de Tours les messages dont ils sont chargés².

Il est évident que ces départs forcément irréguliers et aléatoires ne pouvaient servir de base à l'organisation d'un service de transport périodique. Avec le temps, le blocus devint, d'ailleurs, de plus en plus rigoureux et il fut aussi difficile de sortir de Paris que d'y pénétrer. Mais on n'en doit pas moins un tribut d'admiration à ces modestes volontaires du devoir dont la plupart payèrent de leur vie ou d'une dure captivité les actes que leur dictait leur patriotisme et c'est aussi un titre de gloire pour l'administration des postes d'en avoir fourni son contingent.

SERVICE DES POSTES DANS PARIS.

Quant au service des postes dans l'intérieur de Paris et dans la banlieue, il ne subit que quelques modifications de détail. L'isolement de la capitale avait eu naturellement pour conséquence de diminuer le

1. M. Gême a été nommé au mois de juillet 1881, chevalier de la Légion d'honneur. Il reçut, en juin 1882, la médaille d'honneur d'argent du ministère des postes et des télégraphes.

2. Tous ces braves ont reçu la médaille d'honneur.